

RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02388

Numéro SIREN : 722 019 734

Nom ou dénomination : ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2018 sous le numéro de dépôt 10683

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 929.880 euros
Siège social : 560, avenue Marguerite Perey, 77127 Lieusaint
722 019 734 RCS Melun

(la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL
DE LA DÉCISION UNIQUE DU PRÉSIDENT
EN DATE DU 27 DÉCEMBRE 2017**

L'an deux-mille dix-sept

Le 27 décembre

Au siège de la Société,

Le soussigné Yannick MICHON, agissant en qualité de Président de la Société, a pris la décision suivante :

- Nomination de Monsieur Mogens Ahrens JENSEN en qualité de directeur général en remplacement de Monsieur Juan VARGUES ; détermination de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération.

PREMIERE DÉCISION

Nomination de Monsieur Mogens Ahrens JENSEN en qualité de directeur général en remplacement de Monsieur Juan VARGUES ; détermination de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération

Le Président, conformément à l'article 14 § 2, des statuts de la Société, après avoir constaté :

- la démission de Mogens Ahrens JENSEN de son mandat de directeur général de la Société à compter du 31 décembre 2017, et
- l'approbation unanime des associés de la Société à la présente décision, conformément à l'article 17 § 2 des statuts de la Société, ainsi que la renonciation exprès et irrévocable de ces derniers à demander qu'une décision collective des associés statue sur ce projet de nomination,

décide de nommer, en remplacement de Monsieur Juan VARGUES, démissionnaire, en qualité de directeur général de la Société, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée :

Monsieur Mogens Ahrens JENSEN, de nationalité danoise, né le 27 octobre 1958 à Aalborg, Danemark, demeurant Nørre Farimagsgade 41, 2th, DK-1364 København K, Danemark.

Monsieur Mogens Ahrens JENSEN ne sera pas rémunéré au titre de son mandat mais pourra être remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation des justificatifs.

Monsieur Mogens Ahrens JENSEN a fait savoir par avance qu'il accepterait ce mandat s'il venait à lui être confié et déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises pour l'exercice de ce mandat de directeur général de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées dans le présent procès-verbal.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par le Président.



Monsieur Yannick MICHON
Président